

# Chronique économique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **41 (1970)**

Heft 11

PDF erstellt am: **08.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

**Ralentissement de la croissance économique.** — L'Institut de recherches économiques de l'École polytechnique fédérale de Zurich signale pour l'année prochaine un nouveau ralentissement de la croissance de l'économie suisse. Alors que l'augmentation réelle du produit national brut s'était élevée à 5,9 % en 1969, elle n'atteindra, selon les dernières estimations, que 3,9 % cette année et 3,3 % en 1971. Tandis que le taux d'accroissement réel des investissements bruts dans le pays doit tomber de 10,6 % en 1970 à 6,1 % l'année prochaine et que le taux d'accroissement réel des ventes de biens et de services à l'étranger doit continuer de s'affaiblir (de 9,3 à 7,9 %), l'Institut de recherches économiques prévoit un renforcement de la croissance de la consommation : celle-ci doit passer, en chiffres réels, de 5,3 à 5,7 % en ce qui concerne la consommation privée de biens et de services et de 4 à 6 % en ce qui a trait à la consommation publique. D'après les dernières estimations, l'augmentation réelle de la demande globale devrait atteindre 7,3 % en 1970 ; pour 1971, on prévoit que le taux d'accroissement tombera à 6,4 %.

**Dividendes, impôts et réserves.** — Le montant des bénéfices distribués par les entreprises (dividendes, etc.) représente en Suisse 3 % à peine du revenu national. En effet, ce montant a atteint au total, en 1969, 1970 millions de francs, tandis que le revenu national s'élevait à 66 785 millions. La même année, les impôts directs versés par les entreprises privées se sont élevés à 1995 millions. Les bénéfices non distribués, lesquels constituent des réserves pour l'autofinancement permettant d'assurer à long terme l'existence des entreprises, ont atteint 3435 millions, soit une somme supérieure de 75 % environ à celle des bénéfices distribués.

**Nouvel affaiblissement de la croissance des exportations.** — Au cours des trois premiers trimestres de 1970, les exportations suisses de marchandises ont marqué, en chiffres nominaux, une progression de 12,4 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière. Ce résultat confirme l'affaiblissement de la croissance des exportations car le taux d'augmentation avait encore atteint 14,9 % il y a un an. En outre, si l'on tient compte de la hausse des prix à l'exportation intervenu cette année, la croissance réelle, c'est-à-dire effective, des exportations se réduit à un taux très inférieur aux chiffres nominaux. C'est ainsi qu'en septembre, par exemple, l'augmentation réelle des exportations par rapport à l'année dernière n'a atteint que 1,8 %.

**La Suisse, client des pays en voie de développement.** — Un dixième environ des importations de la Suisse provient des pays en voie de développement. En 1969, nos importations de marchandises en provenance de ces pays ont atteint la somme de 2221 millions de francs. Par rapport à l'année précédente, elles se sont accrues de 16,5 %. Grâce à ce taux d'augmentation élevé, la Suisse compte parmi les pays qui ont le plus fortement accru leurs achats dans les régions en voie de déve-

loppement. Elle n'a été dépassée à cet égard que par l'Italie, le Japon et les Pays-Bas. Par tête d'habitant, la valeur de nos importations en provenance des pays en voie de développement s'est élevée à 357 fr., ce qui place notre pays à la septième place parmi les douze principaux Etats industrialisés, suivi par la France, l'Italie, le Japon, les Etats-Unis et l'Autriche.

**Quatre-vingt-neuf banques étrangères en Suisse.** — On compte aujourd'hui en Suisse 77 banques en mains étrangères et 12 établissements dépendant de banques établies à l'étranger. Dans l'ensemble, la somme du bilan de ces instituts bancaires atteignait à fin 1969 environ 18 milliards de francs. La tendance à la fondation de nouvelles banques étrangères se poursuit ; de nombreuses demandes dans ce sens sont actuellement pendantes. Afin de maintenir l'évolution sous contrôle, le projet du Conseil fédéral concernant la révision de la loi sur les banques, projet qui est actuellement soumis à la procédure parlementaire, prévoit l'incorporation de dispositions correspondantes. Celles-ci visent, d'une part, à ce que les banques en mains étrangères et les succursales de banques étrangères observent — notamment en matière de politique du crédit et de politique monétaire — le même comportement que les banques suisses et, d'autre part, à prévenir le danger d'une « emprise étrangère » sur l'appareil bancaire.

**Echanges d'énergie profitables.** — Le réseau suisse de haute tension est aujourd'hui relié aux réseaux des pays voisins par vingt lignes à 220 et 380 kilovolts, à travers lesquelles se développent d'importants échanges d'énergie. Cette coopération internationale permet à notre pays d'importer en hiver du courant produit par des centrales thermiques étrangères et d'exporter en été les excédents d'énergie de nos centrales électriques. En 1969, les importations d'énergie électrique ont été, en raison de l'augmentation de la consommation et des conditions atmosphériques, plus de deux fois plus importantes que l'année précédente, tandis que les exportations ne se sont accrues que faiblement. Les échanges d'énergie électrique avec l'étranger ont néanmoins rapporté à la Suisse un excédent net de recettes de 140 millions de francs.

#### ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81 ou 2 15 83  
1er vice-président : Willy Sunier, 2608 Courtelary, tél. (039) 4 92 06 ou 4 91 04  
2e vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73  
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79  
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 6 23 72 ou 6 17 62  
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 2 17 51  
Administration du bulletin : place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81  
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25 - 20 86  
Bulletin : 25 - 102 13  
Abonnement annuel : Fr. 15.— ; le numéro : Fr. 1.50